

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE DU 11 JUIN 2020

École Secondaire Louis-Joseph-Papineau

378 rue Papineau, Papineauville

Présences :

- ↳ M. Patrick Pilon ;
- ↳ Mme Sandra Côté ;
- ↳ Mme Caroline Gratton ;
- ↳ M. Éric Lefrançois ;
- ↳ Mme Isabelle Lefrançois ;
- ↳ Mme Julie Mailloux;
- ↳ M. Carl Prévost;
- ↳ Mme Josée L'Allier ;
- ↳ Mme Céline Blais ;

Absences :

- ↳ Mme Mélissa Lacasse;
- ↳ M. Réjean Bineau ;
- ↳ M. André Larose ;

CE-06-01 : PRÉSENCE ET CONSTATATION DU QUORUM :

Le quorum est constaté et la séance est ouverte à 18h40.

CE-06-02 : LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

M. Patrick Pilon fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Carl Prévost d'adopter l'ordre du jour après les ajouts suivants :

- ↳ CE-06-11 (a) : Frais de déplacement ;
- ↳ CE-06-11 (b) : Nombre de groupes 2020-2021;
- ↳ CE-06-12 (a) : Options;
- ↳ CE-06-12 (b) : Voyages annulés;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

CE-06-03 : LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 28 MAI 2020 :

Il est proposé par Caroline Gratton l'adoption du procès-verbal de la séance du 28 mai 2020 après avoir rajouté le nom de Mme Josée Allard au point concernant les remerciements pour l'échange étudiants avec la Saskatchewan.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

CE-06-04 : SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 28 MAI 2020 :

- **TRAVAUX DANS L'ÉCOLE :**

- ✓ À la demande d'Éric Lefrançois, Josée explique que le vestiaire des garçons ne sera pas rénové cet été, mais plus tard, car cette rénovation a été acceptée par la commission scolaire dans le plan quinquennal.
- ✓ Éric Lefrançois demande s'il est possible d'avoir accès à ce plan quinquennal pour voir les détails ainsi que les échéanciers concernant les travaux prévus.
- ✓ Les travaux à l'auditorium seront effectués en deux phases, soit l'intérieur de l'auditorium (bancs et technique) en phase 1 et l'entrée ainsi que les salles de toilettes en phase 2.

- **POINT 9 :**

- ✓ Josée confirme avoir communiqué l'information à la commission scolaire.

- **CAHIERS D'EXERCICES :**

- ✓ Josée confirme que, pour la prochaine année scolaire, les cahiers d'exercices seront vendus aux parents par l'Imprimerie Papineauville.
- ✓ Mme Mailloux demande si le fait de passer par l'imprimerie augmentera le coût d'achat ? Mme L'Allier dit qu'il y aura effectivement un supplément d'environ 2\$ par cahier.

CE-06-05 : PAROLE AU PUBLIC :

Nil.

CE-06-06 : CORRESPONDANCE :

Nil.

CE-06-07 : FOURNITURES SCOLAIRES 2020-2021 :

Il est proposé par Isabelle Lefrançois l'adoption de ces listes après quelques petites corrections et vérification des fournitures demandées pour l'art plastique.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Il est suggéré que les listes soient mises dans le même format, comme celui de 3^e, 4^e et 5^e secondaire (par matière).

CE-06-08 : FRAIS CHARGES AUX PARENTS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021 :

Suite au dépôt du document « Frais de scolarité 2020-2021 » pour lequel Mme L'Allier donne quelques explications, il est proposé par Isabelle Lefrançois l'adoption desdits frais de scolarité pour l'année scolaire 2020-2021.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Éric Lefrançois souligne le fait que la direction de l'école est très soucieuse du coût chargé aux parents.

CE-06-09 : BUDGET INITIAL 2020-2021 :

Dépôt de deux documents : « Budget initial, revenus, année scolaire 2020-2021 École LJP » et "Répartition des allocations pour collecte info, année scolaire 2020-2021 – École LJP ».

Attendu que le budget présenté tient compte des ressources financières accordées par la commission scolaire et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;

Attendu que le budget présenté tient compte d'un estimé des revenus des parents pour l'année 2020-2021 ainsi que de la clientèle provisoire du 31 mars 2020;

Attendu que le budget présente un aperçu des dépenses pour l'année 2020-2021;

Attendu que le budget présenté comporte des enveloppes budgétaires qui sont soumises à une certaine transférabilité telle qu'indiqué dans la Politique relative à la répartition des ressources financières;

Attendu que ce budget sera révisé à l'automne 2020 en fonction de la clientèle scolaire officielle en date du 30 septembre 2020 qui sera déclarée au MEES;

Que le conseil d'établissement adopte le budget initial de l'établissement LOUIS-JOSEPH-PAPINEAU pour l'année scolaire 2020-2021 tel que stipulé dans cette résolution et les pièces jointes, soit : BUDGET INITIAL – REVENUS et MONTANT PAR ALLOCATION DES REGROUPEMENTS.

Il est proposé par Éric Lefrançois.

POUR : 8

CONTRE : 0

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

CE-06-10 : FONDS À DESTINATION SPÉCIALE (30 JUIN 2020) :

Il n'est plus nécessaire de faire une résolution à ce temps-ci de l'année, car les fonds à destination spéciale sont déjà protégés. Par contre, au début de la prochaine année scolaire, il faudra présenter une résolution pour que les Fonds à destination spéciale soient transférés au budget de l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau pour l'année 2020-2021.

CE-06-11 : DIRECTRICE :

A) FRAIS DE DÉPLACEMENT:

On demande aux membres qui désirent un remboursement de leurs frais de déplacement de bien vouloir compléter leur formulaire et de le remettre à Céline Blais afin qu'elle fasse le suivi nécessaire à ce remboursement.

B) NOMBRE DE GROUPES – ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021 :

Mme L'Allier donne quelques données concernant le nombre de groupes que nous prévoyons avoir pour la prochaine année scolaire 2020-2021.

CE-05-12 : QUESTIONS DIVERSES :

A) OPTIONS :

Mme Mailloux demande s'il serait possible de donner plus de cours d'option « économie familiale » aux élèves de différents niveaux. Mme L'Allier lui répond que ce cours est déjà offert en option de 5^e secondaire et au secteur PréDEP. En ce qui a trait au secondaire 1, 2 et 3, ce cours ne fait pas partie du régime pédagogique et ce n'est pas modifiable.

B) VOYAGES ANNULÉS :

Patrick Pilon s'informe s'il y aura remboursement prochainement concernant les voyages qui ont été annulés durant l'année. Mme L'Allier explique qu'il y aura effectivement certains remboursements en lien avec les frais de surveillance, les frais de reprographie et des voyages annulés. Le tout se fera en crédit au dossier des élèves et par chèque pour les élèves de 5^e secondaire qui quittent notre établissement.

En ce qui a trait au voyage de l'Échange France-Québec, nous sommes toujours en attente de remboursement par la compagnie d'assurance. À suivre.

CE-06-13 : BONS COUPS :

- Bravo à tous les enseignants de notre école pour leur enseignement en mode virtuel pendant le confinement. Ils ont tous fait du bon travail.
- Pour la semaine des gestionnaires, deux paniers cadeau ont été remis à Josée et à Daniel pour leur dire au gros merci pour leur dévouement et leur efficacité en tant que direction de notre école.
- Josée tient à remercier M. Patrick Pilon pour son bon travail durant plusieurs années au sein de notre conseil d'établissement. N'ayant plus d'enfants à notre école l'an prochain, M. Pilon nous quitte.
- Ne pouvant tenir notre gala excellence cette année en raison de la pandémie, nous remettons tout de même des bourses à certains de nos étudiants grâce à la générosité de plusieurs organismes de la région. Tous les détails apparaîtront dans le journal des 2 Vallées la semaine prochaine avec, en plus, un spécial « finissants ».
- Sandra Côté mentionne également le fait que deux élèves de chaque classe du premier cycle recevront un certificat et une carte cadeau pour leur bon comportement et leur bonne participation.
- Bal des finissants : Josée mentionne que pour le moment il n'est pas possible d'organiser un bal pour les élèves finissants de notre école. Elle mentionne qu'elle n'est pas fermée à l'idée d'organiser quelque chose à l'automne si les règles le permettent.
- Éric Lefrançois mentionne qu'il y aura remise de certification PEI à l'automne prochain.

CE-06-14 : LEVÉE DE LA SÉANCE :

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Caroline Gratton la levée de la séance à 20h35.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

PATRICK PILON,
Président du conseil d'établissement.

JOSÉE L'ALLIER,
Directrice.